

FORMATION

Se diversifier en proposant une activité d'accueil à la ferme



Objectifs :

- Connaître la réglementation juridique, administrative et commerciale
- Étudier les possibilités de diversification de sa ferme par des activités d'accueil

Descriptif :

- Déclarer une nouvelle activité sur sa ferme (CFE & l'INPI, régime agricole)
- Les hébergements (gîte ou meublé de tourisme, chambre d'hôtes et table d'hôtes, gîte d'étapes, ERP et accessibilité, urbanisme & camping à la ferme)
- La restauration (auberge paysanne, autres restaurations, débit de boisson, hygiène)
- L'accueil à la ferme (visite, ferme pédagogique, événement)
- L'accueil social

Intervenant : Armand-Bernard Marguerite, salarié au sein d'Accueil Paysan Occitanie

Durée : 1 jour, soit 7h

Dates : avril 2025

Horaires : 9h-17h00

Lieu : Ferme Benico, 6 Quartier Esting, 40200 Mimizan

Public : Paysan.ne.s et porteur.se.s de projet

Inscription obligatoire :

07 62 06 72 78 / adear40@orange.fr

Pré requis : aucun

Tarifs et prise en charge :

La formation a un coût de 203 €.

Pour les paysan-ne-s, ainsi que pour les porteurs de projet dont le PPP permet le financement de cette formation, Vivéa prend en charge votre participation

En soutien à l'ADEAR des Landes, nous demandons 20€ pour les non-adhérents et 10€ pour les adhérents, par formation.

Pour toutes questions, contactez
Sophie Ducher, responsable de stage *
Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : nous contacter
CGS + règlement intérieur :
www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418

Repas du midi : Auberge espagnole